

## Comité de pilotage le 19 mars sur les terres agricoles de la Zad

© 08/03/2018 |  Terre-net Média

La préfète de la région Pays de la Loire, Nicole Klein, présidera le 19 mars le premier comité de pilotage sur l'avenir des terres agricoles de la Zad, après l'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, a-t-elle annoncé jeudi à l'AFP.

« Je présiderai ce **comité de pilotage** et je souhaite qu'on travaille dans une ambiance apaisée et constructive », a déclaré Nicole Klein à l'AFP, alors que deux visions divergent sur le **futur projet agricole** et sur sa gouvernance.

Les opposants à l'ex-projet aéroportuaire soutenus par la Confédération paysanne portent un projet de **gestion collective de ces terres**, tandis que le département de Loire-Atlantique souhaite confier les terrains qu'il pourrait acquérir à la Chambre d'agriculture.

« Il y a des sujets simples et des sujets compliqués. Les sujets simples, c'est les agriculteurs historiques, qui sont quatre, qui ont été expropriés, qui sont restés sur place et qui souhaitent récupérer leurs terres, soit sous forme de propriété, soit sous forme de fermage, en tout cas de rester d'où ils ne sont jamais partis », a expliqué la préfète. « On laissera a priori, et tous les syndicats agricoles sont d'accord, les historiques où ils sont », a-t-elle affirmé.

« Après, il y a le sujet très complexe du conseil départemental », qui a demandé à l'Etat la rétrocession de 895 hectares de parcelles sur l'ex-emprise aéroportuaire, a souligné Nicole Klein. Le département de Loire-Atlantique avait commencé l'acquisition de ces terrains en 1974, avant de les vendre en 2012 à l'Etat et au concessionnaire de la plateforme aéroportuaire, Aéroports du Grand Ouest, filiale du groupe de BTP Vinci.

« La moitié des juristes pense que la demande est légitime et la moitié pense qu'elle ne l'est pas », a indiqué la préfète. « Si on donne raison au département, ce qui est possible, c'est 85 % des terres et il donne à la Chambre d'agriculture la clé de la maison. Est-ce que c'est un facteur d'apaisement ? », s'est-elle interrogée.

Le comité de pilotage, placé sous le signe de « l'apaisement », n'est « pas décisionnaire », mais doit permettre de construire une gouvernance stable permettant la mise en œuvre du projet agricole, a rappelé Nicole Klein.

Sont conviés le 19 mars le président du département, les élus du territoire, les syndicats agricoles (FNSEA et Jeunes agriculteurs, Coordination rurale et Confédération paysanne), ainsi que trois associations (Adeca et Acipa, opposées à l'ex-projet aéroportuaire, et l'Almeza, proche de la Coordination rurale), a-t-elle détaillé.

« Il faudra du temps » sur la question agricole, a reconnu Nicole Klein. « C'est un dossier qui m'occupe beaucoup, on y va pas à pas », a-t-elle confié.